

Communiqué de presse

Abattage d'urgence du cèdre classé de Pully-Sud situé sur une propriété privée

Le magnifique cèdre de Pully-Sud, situé près de la station-service automobile, a dû être abattu suite à d'importants dommages causés par la foudre et en raison du danger potentiel pour le voisinage, les passants et les automobilistes.

Le cèdre classé (C3/22), sis sur une propriété privée, avait déjà été endommagé en 2003, le tronc double de l'arbre s'étant déchiré provoquant la chute d'une partie de l'arbre dans le jardin privé mais sans causer dégâts.

Malheureusement, le même cèdre a été foudroyé en été 2016, provoquant une déchirure du tronc principal. Le Service communal responsables des parcs et promenades a surveillé avec attention l'évolution de la situation.

Cependant, la déchirure du tronc s'est passablement aggravée ces dernières semaines en raison des fortes pluies et du poids généré ainsi sur les branches, augmentant le risque de voir l'arbre se partager en deux.

En date du 10 novembre, le Service des parcs et promenades constatant que la déchirure mesurait plus de 5 centimètres de largeur et environ 1 mètre de longueur, s'est vu contraint, à travers sa Direction de l'urbanisme et de l'environnement, de prendre la décision d'autoriser l'abattage urgent du cèdre pour des raisons de sécurité.

L'expertise réalisée par un arboriste spécialisé a corroboré la décision de la Direction d'intervenir au plus vite.

La demande d'abattage suit actuellement la procédure communale adéquate, elle est affichée au pilier public durant vingt jours, le dossier étant consultable aux bureaux de la Direction.

Une entreprise spécialisée a sécurisé l'arbre jusqu'à son abattage, qui a eu lieu les 15 et 16 novembre derniers aux frais du propriétaire concerné.

C'est avec beaucoup de regrets que le Service des parcs et promenades de la Ville a dû prendre une mesure d'abattage pour ce magnifique arbre classé qui faisait partie de longue date du paysage de Pully-Sud, mais qui malheureusement présentait d'importants risques sécuritaires.

Pully, le 22 novembre 2016 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Nicolas Leuba, Conseiller municipal - Philippe Daucourt, Chef de service - Dominique Guéneret, Chef jardinier - 021 721 31 11

Annexes : photo